



Création d'une section de chorégraphie, neuvième section de l'Académie des beaux-arts

La section de chorégraphie, forte de 4 membres, a été créée lors de la séance plénière de l'Académie des beaux-arts du 25 avril 2018.

Le décret modifiant en ce sens les statuts de l'Académie, signé par le Président de la République, son protecteur, et le Premier ministre, a été publié au Journal officiel de la République française du 9 octobre 2018.

L'élection des nouveaux membres interviendra dans les prochains mois.

Le Secrétaire perpétuel de l'Académie, Laurent Petitgirard, se félicite de l'ouverture de cette neuvième section qui signe ainsi la reconnaissance d'un art majeur et immémorial au sein de l'Académie à laquelle contribue également l'élection du danseur et chorégraphe tchèque Jiří Kylián le 25 avril dernier en tant que membre associé étranger au fauteuil précédemment occupé par Leonardo Cremonini.

L'Académie des beaux-arts compte désormais 63 membres répartis en 9 sections : peinture, sculpture, architecture, gravure, composition musicale, membres libres, créations artistiques dans le cinéma et l'audiovisuel, photographie et chorégraphie.

L'Académie des beaux-arts est l'une des cinq académies composant l'Institut de France. Elle s'attache à promouvoir et encourager la création artistique dans toutes ses expressions et veille à la défense du patrimoine culturel français. Elle poursuit ses missions de soutien à la création par les nombreux prix qu'elle décerne chaque année, une politique active de partenariats avec des institutions culturelles ainsi que ses activités de conseil des pouvoirs publics. L'Académie gère son patrimoine constitué de dons et legs, mais également d'importantes fondations culturelles telles que la Fondation Paul Marmottan (Musée Marmottan Monet et bibliothèque Marmottan), la Fondation Claude Monet à Giverny, la Villa Ephrussi de Rothschild à Saint-Jean-Cap-Ferrat et la Fondation Jean et Simone Lurçat. Patrick de Carolis, membre de la section des membres libres et Pierre Carron, membre de la section de peinture ont été élus respectivement Président et Vice-Président de l'Académie des beaux-arts pour l'année 2018. Laurent Petitgirard est le Secrétaire perpétuel de l'Académie des beaux-arts depuis le 1^{er} février 2017.

Hermine Videau – Responsable de la Communication
tél : 01 44 41 43 20
mél : com@academie-des-beaux-arts.fr

Pauline Teyssier – Chargée des Relations Presse
tél : 01 44 41 44 58
mél : pauline.teyssier@academie-des-beaux-arts.fr